



COMPTE RENDU DU COMITÉ SOCIAL D'ADMINISTRATION DU 9 OCTOBRE 2025

Le Conseil Départemental d'Action Social du jeudi 9 octobre avait pour toile de fond le contexte politique national, et notamment l'incertitude en matière budgétaire qui en résulte. Déjà fortement dégradé l'an dernier, ce contexte risque de conduire à nouveau à un vote tardif du budget et par conséquent à l'impossibilité d'engager rapidement le budget de l'action sociale départementale.

L'ensemble des organisations syndicales a salué le travail de la déléguée qui nous a confié travailler sur des amplitudes horaires anormalement élevées et même les week-ends, sans compter sa participation aux sorties dans le cadre de ses missions. Il n'en reste pas moins que cette situation n'est pas tenable sur le long terme, et qu'elle pourrait s'avérer moins critique si la déléguée départementale n'était pas seule à prendre en charge ses missions, comme la CGT l'a déjà fait remarquer par le passé.

Cette considération est d'autant plus importante que la Moselle est le département ayant le plus de bénéficiaires de l'action sociale de l'inter-région. Un deuxième délégué ou à minima un assistant apparaît plus que nécessaire. Cette demande doit être relayée au CNAS, lequel nous a sollicité par le biais du président au cours de cette instance.

Doit également être remontée au niveau national la volonté d'engager une portion même réduite du budget de l'action sociale afin de ne pas se retrouver démunis au cours du premier semestre 2026. Cette possibilité existe pour d'autres acteurs publics et nous espérons qu'elle soit intégrée dans l'éventuelle loi spéciale à venir.

Enfin l'ensemble des organisations syndicales a fait remonter au CNAS les demandes que nous répétons inlassablement depuis de nombreuses années : une hausse du budget du CDAS, du budget alloué à la restauration et des possibilités de restauration collective.

Car, en effet, le budget de l'action sociale est plutôt en chute libre. À l'occasion du vote du compte rendu du CDAS tenu le 27/05/2025, la CGT s'est abstenue, non pas en ce qui concerne la répartition des crédits à proprement parler, mais surtout sur leur montant. En cause notamment, la baisse significative du budget qui a entraîné la suppression du goûter de l'arbre de Noël, décision que nous avons déjà critiqué lors de ce CDAS précédent.

Le faible nombre d'inscriptions pour la sortie à Nigloland a entraîné une nouvelle répartition des crédits, notamment sur l'action de l'arbre de Noël en augmentant la valeur nominative des cartes Kdo de 5 €. La ligne budgétaire concernant les bons permettant de bénéficier de consultations chez le psychologue a également été abondée de 500 €.

Si nous sommes bien conscients de l'importance de ces consultations pour les agents et de leur utilité, ce qui est d'ailleurs démontré par le nombre de bons de plus en plus importants qui sont délivrés, la CGT a rappelé que la santé des agents hors du cadre de travail n'est pas à priori une prérogative du CDAS. Si nous ne nions pas l'utilité de la délivrance de ces bons, nous regrettons néanmoins qu'ils grèvent le budget de cette instance de manière croissante (presque 6,5 % du budget pour cette année), qui plus est compte tenu du cadre budgétaire restreint.

Le choix de ces redéploiements de crédit illustre une orientation de l'action sociale individualiste, au détriment d'actions collectives. Cette orientation est contraire à l'idée que se fait la CGT de l'action sociale et nous la déplorons.

Dans un tout autre domaine, un sondage doit être effectué afin d'estimer si les agents seraient favorables au décalage du jour de l'arbre de Noël qui basculerait du dimanche au mercredi. Une autorisation d'absence existe dans l'application Sirhius et plusieurs des membres du CDAS ont fait remarquer que bénéficier d'une demi-journée d'autorisation d'absence à cette occasion est la pratique habituelle dans plusieurs autres départements. Nous sommes curieux du résultat de ce sondage, sachant qu'il pose la problématique pour le conjoint extérieur à l'administration de devoir poser congés afin de se rendre à l'évènement.

Par ailleurs, un groupe de travail sur le sujet de la restauration doit se tenir le 11 décembre.

Les échanges se sont achevés sur un débat autour de la réforme de la Protection Sociale Complémentaire (PSC). Au cours de cette discussion, il a notamment été déploré le trop grand nombre de communications issues de très nombreuses sources différentes.

Des permanences doivent prochainement être tenues par les nouveaux opérateurs ALAN et GMF dans le département. Les différents intervenants ont fait part de leurs inquiétudes quant à ces permanences, lesquelles (au nombre déjà clairement insuffisant de 2) risquent d'être animées par un seul intervenant, ce qui ne permettra pas aux agents d'évoquer leurs situations personnelles.

Enfin, les différentes organisations syndicales présentes ont critiqué le caractère obligatoire du volet prévoyance de la GMF, lequel peut s'avérer parfois inutile, voire pour certains agents entraîner un surcoût sans la moindre utilité.

Vos mandatés CGT au CDAS